

Le Bus IRCÉM, près de chez vous



Angers Place du Général Leclerc

Judi 4 mars 2010 (de 10h00 à 20h00)
Vendredi 5 mars 2010 (de 9h00 à 17h00)

Pour participer à ces mini-conférences,
inscrivez-vous au 03 20 45 35 38 ou sur :

www.ircem.com



THÈMES DES MINI-CONFÉRENCES QUI VOUS SONT PROPOSÉES



➤ Comment et Pourquoi partir en formation ?

En partenariat avec l'IFEFF (Institut FEPEM de l'Emploi Familial)*

*L'IFEFF est mandaté par votre Branche Professionnelle pour la mise en œuvre de la politique de professionnalisation.

Vous bénéficiez d'un droit à la formation continue. Les formations mises en place par l'Institut FEPEM de l'Emploi Familial (IFEFF) vous permettent d'aller plus loin dans la pratique de votre métier.

➤ Découverte de la Formation Ouverte et à Distance (FOAD)

En partenariat avec l'organisme de formation Via Formation

Venez-vous informer sur les modalités d'accès à la formation continue et découvrir la Formation Ouverte et A Distance (FOAD), une solution simple et pratique pour vous former à votre rythme et sans vous déplacer, avec un suivi par un tuteur accompagnateur.

➤ Assistants Maternels, Salariés du Particulier Employeur : votre protection sociale

Assistants Maternels, Salariés du Particulier Employeur, quels sont vos droits en matière de protection sociale ? Retraite, maladie, aides sociales, bénéficiez d'informations fiables sur les prestations auxquelles vous pouvez prétendre.

➤ Prévention et Secours Civiques

Nous vous proposons de participer à des sessions de sensibilisation aux gestes de premiers secours, adaptées aux métiers des services à la personne.

Simple et agréable le module interactif "Prévention et Secours Civiques" vous accompagne dans votre découverte, et vous propose des outils intégrés et divers exercices instructifs.

➤ La Maladie d'Alzheimer

En partenariat avec l'organisme de formation CFC Jeanne Delanoue

Vous accompagnez ou vous pouvez être amené à travailler pour une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Connaître cette maladie, c'est pouvoir agir et répondre en professionnel aux questions de l'entourage.

➤ Préparer sa retraite complémentaire

Vous approchez de l'âge du départ en retraite et vous souhaitez connaître les démarches à effectuer. Venez vous informer pour préparer votre retraite, savoir comment l'obtenir ...



➤ **www.ircem.com le portail des services à la personne et à la famille**

Découvrez www.ircem.com, le portail internet qui vous permet de consulter votre Relevé Actualisé de Points (RAP) ainsi que vos remboursements pour arrêt de travail. C'est un outil qui facilite les échanges d'expériences et offre la possibilité aux assistantes maternelles de consulter leur compteur relatif aux Droits Individuels à la Formation (DIF).

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur www.ircem.com, merci de vous munir de votre carte ou courrier que le Groupe IRCÉM vous a fait parvenir et comportant votre numéro de client ainsi que votre code d'activation.

➤ **Accompagner une personne handicapée**

En partenariat avec l'organisme de formation CFC Jeanne Delanoue

Vous accompagnez une personne handicapée dans sa vie quotidienne ou vous envisagez de travailler auprès d'elle. Des formations sont proposées pour vous permettre de comprendre les caractéristiques du handicap, adapter votre comportement ou encore apprendre les bons gestes professionnels.






PROGRAMME DES MINI-CONFÉRENCES





Pour participer à ces mini-conférences, inscrivez-vous sur www.ircem.com ou au 03 20 45 35 38

Horaires	Jeudi 4 mars 2010	Vendredi 5 mars 2010
9h-10h		Protection sociale SPE
10h-11h	Comment et pourquoi partir en formation ?	La maladie d'Alzheimer
11h-12h	Découverte de la FOAD	Accompagner une personne handicapée
12h-13h	Protection sociale SPE	Préparer sa retraite complémentaire
13h-14h		
14h-15h	Comment et pourquoi partir en formation ?	La maladie d'Alzheimer
15h-16h	Découverte de la FOAD	Accompagner une personne handicapée
16h-17h		Prévention et Secours Civiques
17h-18h	IRCEM.COM	
18h-19h	Prévention et Secours Civiques	
19h-20h	Protection sociale AM	

Public concerné :

-  Salariés du Particulier Employeur (SPE) et Assistants Maternels (AM)
-  Assistants Maternels (AM)
-  Salariés du Particulier Employeur (SPE)

-  Familles ou professionnels intervenant auprès de personnes handicapées
-  Familles ou professionnels intervenant auprès de personnes concernées par la maladie d'Alzheimer

*Pour vous assurer le meilleur service, nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous le jeudi de 9h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 17h00.
Il vous suffit d'appeler le 03 20 45 35 38.*